

DOCUMENT ENTREE EN RELATION

Document d'entrée en relation à remettre au client lors de la première rencontre (Conforme à l'article 325-3 du Règlement Général de l'AMF et à l'article L.520-1 du Code des assurances)

La présente fiche est un élément essentiel de la relation client entre le client et son conseiller/intermédiaire.

Elle résume toutes les informations légales que le conseiller/intermédiaire ou sa société doivent communiquer au client dès l'entrée en relation.

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

L'ENTREPRISE

Nom ou dénomination sociale : INGEFINANCE64

Adresse professionnelle : 34Bis Route de PITOYS 64600 ANGLET

SIREN :477923841

NAF/APE :7022Z

Le cabinet INGEFINANCE 64 est dirigé par 3 gérants :

- Guillaume LAPALU
- Christophe MARILUZ
- Jérôme SANZ

Les informations recueillies par notre cabinet sont enregistrées dans un fichier informatisé par O.V.H. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées au cabinet INGEFINANCE64 et à la Financière d'Orion. Conformément à la loi « Informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : INGEFINANCE64 34Bis Route de PITOYS 64600 ANGLET. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

SARL INGEFINANCE64 – 34Bis Route de PITOYS 64600 ANGLET - au capital social de 8 000 Euros

05 59 03 27 36 – accueil@ingefinance64.fr

N°RCS 477923841 BAYONNE – Immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 0 7004689 www.orias.fr - Code NAF 7022Z

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) - Adhérent de ANACOFI-CIF E001060, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers –

R.C Professionnelle ORIA Conseils n° 2 401 395 / OC100000397

COA (Courtier en Assurance) – L'activité d'IAS est contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolutions IOBSP (Intermédiaire en Opération de Banque et Service de Paiement).

ITI (Intermédiation en Transactions Immobilières)

Carte professionnelle de transactions immobilières N° CPI 6401 2018 000 025 055 délivrée à Bayonne - Sans détention de fonds.

STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Votre conseiller/intermédiaire est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le numéro d'immatriculation **0 7004689** (vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités réglementées suivantes :

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) : susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 RGAMF, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF) sous le numéro E001060; association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 place de la Bourse 75082, Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-France.org ;

Catégorie d'Assurance COA (Courtier en Assurance) de type B, n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance. L'activité de COA (Courtier en Assurance) est contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresse courrier : 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09

Site Internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

IOBSP (Intermédiaire en Opération de Banque et Service de Paiement). L'activité est contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), adresse courrier : 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09, Site Internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

Il est par ailleurs, **ITI (Intermédiation en Transactions Immobilières)** : Carte professionnelle de transactions immobilières N° CPI 6401 2018 000 025 055 délivrée à Bayonne - Sans détention de fonds. L'activité d'ITI (Intermédiaire en Transactions Immobilières) est contrôlable par la DGCCRF.

Votre conseiller/intermédiaire dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de son association professionnelle, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances.

SARL INGEFINANCE64 – 34Bis Route de PITOYS 64600 ANGLET - au capital social de 8 000 Euros

05 59 03 27 36 – accueil@ingefinance64.fr

N°RCS 477923841 BAYONNE – Immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 0 7004689 www.orias.fr - Code NAF 7022Z

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) - Adhérent de ANACOFI-CIF E001060, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers –

R.C Professionnelle ORIA Conseils n° 2 401 395 / OC100000397

COA (Courtier en Assurance) – L'activité d'IAS est contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolutions

IOBSP (Intermédiaire en Opération de Banque et Service de Paiement).

ITI (Intermédiation en Transactions Immobilières)

Carte professionnelle de transactions immobilières N° CPI 6401 2018 000 025 055 délivrée à Bayonne - Sans détention de fonds.



Société d'assurance : ORIA Conseils

N° de police : 2 401 395 / OC100000397

Correspondance : 256 rue de l'église, le castel d'Agnetz - 60600 - AGNETZ

Site internet :

Montants :

CIF : 300 000 € par sinistre et 600 000€ par année d'assurance

IAS: 1 500 000 € par sinistre et 2 000 000 € par année d'assurance.

IOBSP : 500 000 € par sinistre et 800 000 € par année d'assurance

ITI : 150 000 € par sinistre et par année d'assurance

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de son association professionnelle.

Enfin, la société LA FINANCIERE D'ORION appuie le cabinet INGÉFINANCE64 dans le cadre de ses activités et lui donne accès à l'ensemble des fournisseurs (liste non exhaustive) mentionnés ci-après :

BANCAIRE : LCL – CIC – CREDIT MUTUEL– CE – BNP – SG – BPACA – PRIMONIAL - NORTIA INVEST - GE MONEY BANK - ODDO - SWISSLIFE BANQUE - ERES

ASSURANCE : MMA – CARDIF – GENERALI - ODDO - SWISS LIFE – ORADEAVIE – PRIMONIAL – UAFLIFE – AVIVA – ALPTIS – AXA THEMA – CIPRES VIE - SURAVENIR - ERES - NORTIA (AEP, AG2R LA MONDIALE, SPIRICA) - AUDACIA - APRIL

IMMOBILIER : IMMOBILIER DIRECT OU SCPI OU OPCI - PLEINE PROPRIÉTÉ - NUE PROPRIÉTÉ - MALRAUX - MH - PINEL - LMNP - LMP

SARL INGÉFINANCE64 – 34Bis Route de PITOYS 64600 ANGLET - au capital social de 8 000 Euros

05 59 03 27 36 – accueil@ingefinance64.fr

N°RCS 477923841 BAYONNE – Immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 0 7004689 www.orias.fr - Code NAF 7022Z

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) - Adhérent de ANACOFI-CIF E001060, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers –

R.C Professionnelle ORIA Conseils n° 2 401 395 / OC100000397

COA (Courtier en Assurance) – L'activité d'IAS est contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolutions

IOBSP (Intermédiaire en Opération de Banque et Service de Paiement).

ITI (Intermédiation en Transactions Immobilières)

Carte professionnelle de transactions immobilières N° CPI 6401 2018 000 025 055 délivrée à Bayonne - Sans détention de fonds.

MODE DE FACTURATION ET RÉMUNÉRATION DU PROFESSIONNEL

La rémunération peut être perçue sous forme d'honoraires sur des missions de conseil et/ou de commissions sur affaires, à l'exception de 2 missions de conseil : l'Analyse Patrimoniale et les audits spécifiques (retraite, prévoyance, succession, ...) seront facturés de 500 à 1200€ H.T. selon la complexité des dossiers (soit de 600 à 1440€ TTC).

Pour tout autre acte ou intervention du cabinet, des honoraires à la charge du client seront facturés sur la base de 130€ H.T. de l'heure (soit 156€ TTC). Un forfait annuel pourra être mis en place dans le cadre d'une simplification des facturations.

Toutefois, en fonction des affaires réalisées, le conseiller peut considérer les honoraires d'Analyse Patrimoniale ou d'audits inclus dans les commissions sur affaires.

Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée, déduction faite de la part acquise par la société qui l'autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajoute une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 90% de ceux-ci.

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions.

Le détail des commissions et rétrocessions sera indiqué lors de la remise du rapport de préconisations dans lequel seront détaillés les produits et les supports proposés au client.

L'intervention d'autres corps de métier (avocat, notaire, expert-comptable, etc.) nécessaire pour garantir la pertinence et la bonne fin des recommandations n'est pas comprise dans la rémunération du conseiller et fera l'objet soit d'une facturation supplémentaire réalisée directement par le professionnel sollicité, soit par une refacturation de celui-ci au conseiller qui imputera alors à son tour cette facturation au Client.

Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie au client.

SARL INGEFINANCE64 – 34Bis Route de PITOYS 64600 ANGLET - au capital social de 8 000 Euros

05 59 03 27 36 – accueil@ingefinance64.fr

N°RCS 477923841 BAYONNE – Immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 0 7004689 www.orias.fr - Code NAF 7022Z

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) - Adhérent de ANACOFI-CIF E001060, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers –

R.C Professionnelle ORIA Conseils n° 2 401 395 / OC100000397

COA (Courtier en Assurance) – L'activité d'IAS est contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolutions IOBSP (Intermédiaire en Opération de Banque et Service de Paiement).

ITI (Intermédiation en Transactions Immobilières)

Carte professionnelle de transactions immobilières N° CPI 6401 2018 000 025 055 délivrée à Bayonne - Sans détention de fonds.

MODALITÉS DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier :

Adresse postale du Médiateur de l'entreprise : Guillaume LAPALU INGEFINANCE64 34Bis Route de PITOYS 64600 ANGLET

Par tel : 05 59 03 27 36

Ou par mail : guillaume.lapalu@ingefinance64.fr

Traitement des réclamations : Votre conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières, dûment justifiées.

SAISIR UN MÉDIATEUR

Médiateur compétent litiges avec une entreprise :

Adresse du Médiateur de l'association professionnelle :

Médiateur de ANACOFI-CIF - 92 rue d'Amsterdam 75009 PARIS

Médiateur compétent litiges avec un consommateur

Pour les activités de CIF : Mme COHEN-BRANCHE Marielle - Médiateur de l'AMF – Autorité des marchés financiers 17, place de la Bourse - 75 082 Paris cedex 02 (Site Internet : <http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html>)

Pour les activités d'assurance : La Médiation de l'Assurance – TSA 50110 – 75441 PARIS CEDEX 09 (Site Internet : <http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>)

SARL INGEFINANCE64 – 34Bis Route de PITOYS 64600 ANGLET - au capital social de 8 000 Euros

05 59 03 27 36 – accueil@ingefinance64.fr

N°RCS 477923841 BAYONNE – Immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 0 7004689 www.orias.fr - Code NAF 7022Z

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) - Adhérent de ANACOFI-CIF E001060, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers –

R.C Professionnelle ORIA Conseils n° 2 401 395 / OC100000397

COA (Courtier en Assurance) – L'activité d'IAS est contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolutions IOBSP (Intermédiaire en Opération de Banque et Service de Paiement).

ITI (Intermédiation en Transactions Immobilières)

Carte professionnelle de transactions immobilières N° CPI 6401 2018 000 025 055 délivrée à Bayonne - Sans détention de fonds.



Pour les activités d'IOBSP : Médiation de la consommation - ANM Conso - 62 rue Tiquetonne - 75002 PARIS (Site Internet IOBSP : www.anm-conso.com/anacofi-iobsp)

Pour les activités Immobilières : Médiation de la consommation - ANM Conso - 62 rue Tiquetonne - 75002 PARIS (Site Internet IMMOBILIER : www.anm-conso.com/anacofi-immo)

Rédigé en deux exemplaires dont l'un a été remis au client.

Le client

Le conseiller

Fait à : _____ Fait à : _____

Date : _____ Date : _____

Signature : _____

Signature : _____

SARL INGÉFINANCE64 – 34Bis Route de PITOYS 64600 ANGLET - au capital social de 8 000 Euros

05 59 03 27 36 – accueil@ingefinance64.fr

N°RCS 477923841 BAYONNE – Immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 0 7004689 www.orias.fr - Code NAF 7022Z

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) - Adhérent de ANACOFI-CIF E001060, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers –

R.C Professionnelle ORIA Conseils n° 2 401 395 / OC100000397

COA (Courtier en Assurance) – L'activité d'IAS est contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolutions

IOBSP (Intermédiaire en Opération de Banque et Service de Paiement).

ITI (Intermédiation en Transactions Immobilières)

Carte professionnelle de transactions immobilières N° CPI 6401 2018 000 025 055 délivrée à Bayonne - Sans détention de fonds.